

Les zones de subductions

LES ZONES DE SUBDUCTION OU MARGES ACTIVES

Si l'on admet que le volume de la Terre reste constant, il est nécessaire que disparaisse une quantité de croûte équivalant à celle qui a été engendrée par les dorsales. Cette disparition se réalise dans les zones de **subduction**, qui constituent le deuxième type de limite de plaques.

Le phénomène prend naissance, en général, le long d'une bordure continentale : la plaque océanique plonge alors sous la plaque continentale, moins dense. La surface de contact entre les deux plaques, le plan de **subduction**, est le siège de séismes nombreux et importants, notamment au Japon.

La ligne d'émergence du plan de **subduction** correspond à une fosse océanique profonde. Son inclinaison, donnée par la localisation des foyers sismiques engendrés par son fonctionnement, est de l'ordre de 20 à 45°. Sur la bordure de la plaque chevauchante, s'accumulent des écaïlles tectoniques constituées par les sédiments qui sont refoulés. Cet empilement constitue le prisme d'accrétion **tectonique**. La plaque chevauchante peut être une plaque continentale ou, parfois, une autre plaque océanique. On y observe alors un archipel d'îles volcaniques séparé du continent par un bassin marginal (Japon, Antilles).

